Centre de référence et de confiance

Dans un monde territorial qui bouge

Créateur d'innovation

Garant d'expertise

de la Fonction Publique Territoriale

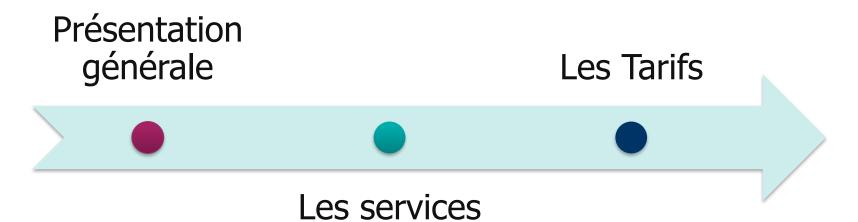
# Le Centre de Gestion De la Fonction Publique

## Territoriale de la Haute-Savoie





## Sommaire





## Présentation Générale



## Qu'est-ce qu'un Centre de Gestion?



#### **DEFINITION**

Les Centres de Gestion sont des Etablissements publics locaux à caractère administratif qui ont pour vocation de participer à la gestion des personnels territoriaux et au développement des collectivités.

Il existe **un** Centre de Gestion par département

Ce sont des centres de ressources, qui permettent aux collectivités de disposer de certains services trop coûteux à développer

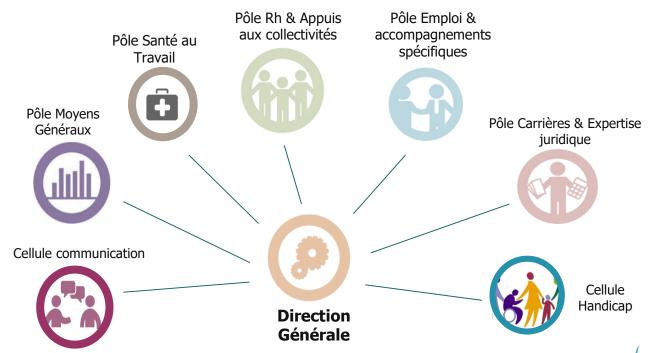
Ces établissements
gèrent le personnel
(carrières, retraites,...)
des collectivités qui
leurs sont affiliées.
C'est-à-dire toutes les
collectivités du
département ayant
moins de 350
agents.



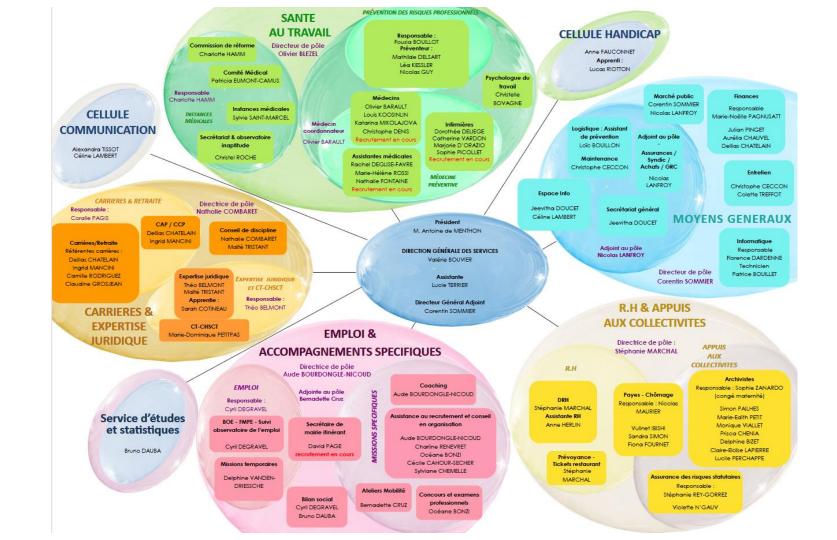
## L'organisation du CDG 74

Le CDG est pourvu d'un conseil d'administration présidé par M. de MENTHON











## Les services proposés



## Les services proposés par le CDG



## Les services OBLIGATOIRES

## L'emploi dans les collectivités

- Publication et suivi des offres d'emploi
- Aide des agents en termes de reclassement et de mobilité dans l'emploi
- Assure le suivi des fonctionnaires momentanément privés d'emploi
- Conseil en évolution professionnelle
- Production de bilans de synthèse de l'emploi public

## Organisation des concours et examens :

 Concours et examens professionnels

Gestion régionale

## **Gestion des** carrières

- Suivi de toute la carrière des agents
- Assistance des collectivités en matière statutaire
- Référent déontologique

#### Organisation des Instances consultatives

- Comité technique et CHSCT
- Commissions administratives et consultatives paritaires (CAP et CCP)
- Conseils de discipline

## **Instances Médicales**

- Commissions de réforme
- Comité médical



## Les services de la cotisation ADDITIONNELLE

Expertise juridique

Information via des bases juridiques

Le conseil de niveau

« expert » réponses à toutes
vos questions, même complexes,
pouvant aller jusqu'à une aide à
la prise de décision
et/ou nécessitant la saisine
d'autres instances (DGCL,
service juridique du CDG).

Accès à une plateforme documentaire présentant des documents juridiques et des cas pratiques Assistance sur les dossiers retraites

#### Le CDG intervient à la demande des collectivités

pour effectuer le contrôle des dossiers transmis à la CNRACL ou se substituer aux employeurs pour compléter ces dossiers

pour **effectuer le transfert des données relatives à la carrière** et aux cotisations des agents à la CNRACL Service de médiation préalable obligatoire

Pour les collectivités ayant délibéré Le médiateur intervient dans 7 cas de décisions administratives individuelles défavorables

Objectif:
écouter et
confronter
les points de
vue des
parties pour
faire
émerger une
solution

#### La charte des médiateurs reprend :

- La nomination du médiateur,
- Les champs de compétences,
- La déontologie et les valeurs du médiateur,
- Les principes applicables au processus de médiation,
  - Le processus de médiation.

Référent déontologue Dispositif de signalement Charte entre l'Association des Maires (ADM), le Syndicat National des Directeurs Généraux des services des Collectivités Territoriales (SNDGCT) et le CDG 74

Cette charte concerne les décharges de fonctions sur les emplois fonctionnels.



## Les services de la cotisation ADDITIONNELLE

#### Prise en charge des coûts pédagogiques de l'apprentissage



#### Les médailles

Depuis le 1er janvier 2015, le CDG74 instruit les dossiers de médailles d'honneur régionales, départementales et communales pour les élus et les agents.

> Ces médailles sont décernées deux fois par an à l'occasion du 1er janvier et du 14 juillet

**OPEN DATA** 

Prise en charge des frais pour mise en place de congés de formation (sous conditions)

Prise en charge partielle du salaire d'un agent placé en congé de formation professionnelle par sa collectivité

#### Concerne les collectivités

- ayant moins de 50 agents FTP
- •Dans les conditions de la délibération



## Les services de la cotisation ADDITIONNELLE

## **Entretiens exploratoires des ateliers mobilité**

Entretien exploratoire individuel

#### Pour ...

- préparer les ateliers mobilités
- Mieux connaitre l'agent

Le coût de l'entretien (100€) est pris en charge par le CDG dans le cadre de l'additionnelle

#### **Outils d'aide au recrutement**

Mise à disposition d'un guide aidant aux différentes étapes du recrutement :

Analyse du besoin

Rédaction et diffusion de l'annonce

Sélection des candidatures et jury

Suivi de la procédure

#### A NOTER

Pour chaque étape de la procédure des supports adaptés sont proposés (modèle de fiche de poste, grille d'analyse, ...)



## La cotisation ADDITIONNELLE

CNRACL =
Caisse Nationale de
Retraites des Agents
des Collectivités
Locales

#### Information sur les droits à la retraite et dossiers «CNRACL»

Depuis 1987 :

Mission
d'information
sur la
réglementation
de la CNRACL

Mission de
contrôle des
dossiers transmis
à la caisse

Mission
d'assistance à
l'élaboration
des dossiers





## Les services FACULTATIFS

#### Panorama des services facultatifs



travail

an

Santé

#### Service de médecine de prévention

- Prévention des risaues professionnels, hygiène et sécurité
- Cellule Handicap / CME
- Psychologue du travail

# Assistance administrative

#### Assistance sur les payes

- Assistance sur les dossiers retraites
  - CNRACI
- Assurance des risques statutaires
- Aide au retour à l'emploi
- Assistance juridique statutaire

# Mobilité Recrutement

Emploi ,

• Bilan de compétence

Coaching

Assistance au

recrutement

organisation

• Conseil en

Ateliers

mobilité

# Action sociale

#### Action sociale:

- prévoyance
- tickets restaurant





d'agents

#### Service **Archivistes**

- Secrétariat de Mairie
- Agents mis à disposition



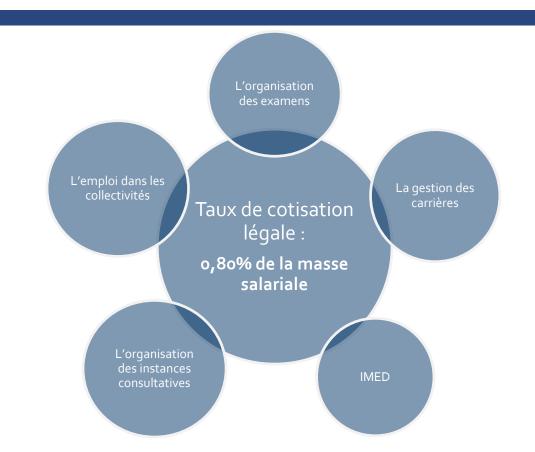


## Les tarifs



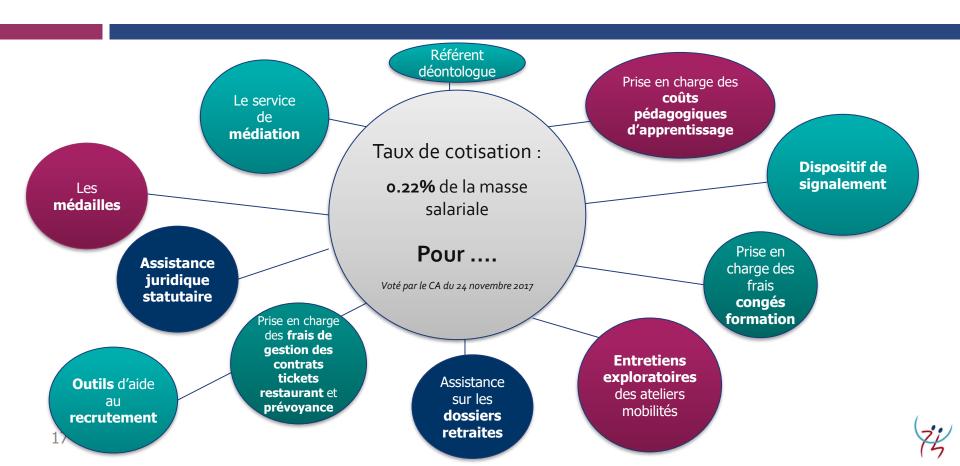
## Les tarifs : les services obligatoires

Les cotisations sont établies sur la masse salariale des agents titulaires, stagiaires et non titulaire de droit public déclarées dans « AGIRHE »

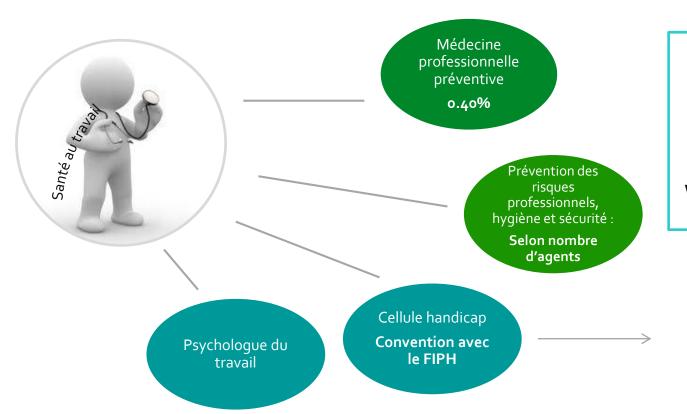




## Les tarifs : l'additionnelle



## Les tarifs: les services facultatifs



Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site www.cdg74.fr

Dispositif expérimental Reclassement CDG73/74 et Capemploi



## La plaquette







## Contactez-nous!



Retrouvez-nous au :

#### 55 rue du Val Vert CS 30 138 Seynod - 74 600 ANNECY

Téléphone (accueil): 04 50 51 98 50 - Fax: 04 50 45 52 34

Courriel: cdg74@cdg74.fr

Horaire: du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h00 (16h30 le vendredi)

Rendez-vous sur notre site internet <a href="www.cdg74.fr">www.cdg74.fr</a>
ou sur les **réseaux sociaux**:



Centre de Gestion 74

in Centre de Gestion 74

Centre de Gestion 74





Centre de référence et de confiance

Dans un monde territorial qui bouge

Garant d'expertise

Centre de Gestion

de la Fonction Publique Territoriale

Créateur d'innovation

## MERCI

## POUR VOTRE ATTENTION

